

LA HALLE AUX SUCRES

Dans les murs d'un ancien entrepôt portuaire, la Communauté urbaine de Dunkerque prépare l'installation d'un pôle de ressources et d'expertise autour de la ville durable. Autour d'un ambitieux projet de Learning Center « ville durable », la Halle aux sucres accueillera une agence d'urbanisme (AGUR), les Archives d'agglomération, l'Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET)...

Construite selon les principes de la convivialité et de la transversalité, la Halle aux sucres sera un lieu de production et de diffusion des savoirs mettant à profit les réseaux et les technologies numériques. Forum, auditorium, salles de travail, expositions, centre de ressources et autres salles de lecture permettront au grand public, aux chercheurs comme aux professionnels de s'imprégner des évolutions du développement urbain.



LES ENJEUX D'UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Le développement durable est maintenant ancré dans les principaux textes d'orientation de l'action publique, tant au niveau local que national ou européen. Or, si les principes à l'œuvre sont assez clairs – répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins –, leur application à l'objet urbain n'a rien d'évident. Car la ville mêle patrimoine bâti, flux, processus, chacun en interaction avec les autres ; elle possède ses propres règles de fonctionnement, en équilibre spontané entre le mode de vie des habitants et les infrastructures.

De longue date, la ville a été gérée selon un schéma technique visant à assurer ses fonctions essentielles : assainissement, déchets, circulation, énergie, espaces verts, etc. C'est cette vision cloisonnée que le développement durable remet en question, en considérant la ville comme un tout intégré au sein d'un territoire, d'une région, d'une planète. La ville durable doit donc réviser à la fois ses modes de fonctionnement et les principes du développement urbain, afin d'accompagner – sinon de provoquer – les mutations de la société.

La ville est le cadre qui définit nombre de comportements sociaux, puisqu'elle concentre travail, habitat, loisirs et fonctions administratives. Elle est un terrain idéal pour appliquer le principe de subsidiarité, en permettant d'agir au niveau de l'habitant, du quartier, de la commune ou de l'agglomération : avec 80 % des Français vivant en zone urbanisée, toute action a un impact potentiel fort.

C'est un travail de longue haleine, car l'objet urbain comme les politiques qui le concernent ont une grande inertie. Le paradigme de la ville durable demande en particulier aux collectivités publiques de mettre en place de nouvelles façons de concevoir et d'agir.

DUNKERQUE, TERRITOIRE ENGAGÉ

Depuis de nombreuses années, la Communauté urbaine de Dunkerque met en œuvre sur le territoire une politique basée sur le développement durable. Signataire de la Convention des maires, la collectivité s'est dotée d'un agenda 21, d'un plan climat et a obtenu en 2011 le label Cit'ergie. Pionnière du tri sélectif, elle incite à la réduction des déchets, au recyclage, à la réutilisation... La Communauté urbaine de Dunkerque participe également à l'amélioration du bilan énergétique du territoire en proposant aux habitants l'opération Réflexénergie, qui permet d'informer sur les solutions de chauffage et d'isolation ainsi que de monter des dossiers de demande de subvention.

En 2011, elle a créé une plate-forme de covoiturage, ouverte à tous, pour inciter au partage des véhicules ; en 2012 c'est la tarification éco-solaire de l'eau qui est lancée, avec des tarifs progressifs en fonction des revenus et de l'usage de la ressource. En s'appuyant sur la Maison 3D ainsi que sur des événements thématiques, la Communauté urbaine organise également la sensibilisation des habitants aux enjeux du développement durable.

Le projet de la Halle aux sucres s'inscrit dans cette dynamique politique ambitieuse. Il offrira à la fois de nouveaux outils pour concevoir et diffuser l'information vers les différents publics (learning center), tout en étant un lieu d'émulation et d'échange pour les professionnels (agence d'urbanisme, archives d'agglomération, INSET, services communautaires).

LA VILLE DURABLE



QU'EST-CE QU'UNE VILLE DURABLE ?

La ville durable est une ville intense, économe en espace, offrant de nombreux services publics. C'est une ville accessible et connectée, où la place de la voiture doit être maîtrisée, avec une priorité donnée aux transports en commun et aux modes de déplacement doux (voies piétonnes, cyclables).

C'est une ville qui offre des logements de qualité et favorise la mixité sociale au sein de quartiers décloisonnés. C'est une ville qui s'adapte aux nouveaux modes de vie, à la taille réduite des ménages, à l'accueil des familles, à l'allongement de la durée de vie. C'est une ville où la cohésion sociale est assurée par un accès à la culture, l'éducation, la formation, l'emploi, le logement adapté, l'offre de soins, les loisirs et les sports. C'est un lieu où la haute qualité environnementale et la haute qualité énergétique sont la règle, un endroit où les espaces naturels sont restaurés et mis en valeur.

C'est une ville où il est agréable et confortable de vivre, travailler, se détendre.

UNE AUTRE FAÇON DE CONCEVOIR ET D'AGIR

Pour mettre en œuvre une politique de développement urbain durable, les collectivités publiques doivent inventer de nouvelles manières d'organiser les processus de planification et de prise de décision. En février 2012, la Communauté urbaine de Dunkerque a adopté le plan local d'urbanisme communautaire, qui comprend un **projet d'aménagement et de développement durable** (P.A.D.D.). Il fixe les modalités d'un développement territorial équilibré, durable et pérenne : **un usage raisonné des ressources et la coexistence harmonieuse des activités humaines.**

La mise en œuvre de ces orientations politiques passe par une **plus grande transversalité entre des fonctions souvent cloisonnées** (infrastructures, superstructures, stratégie, écologie urbaine, finances...) ainsi que par **l'ouverture vers les apports des acteurs du territoire** (institutions, associations, habitants). Cette nouvelle approche de l'action publique est la raison d'être d'un équipement comme la Halle aux sucres.

LE LEARNING CENTER VILLE DURABLE

LEARNING CENTER, UN MODE D'ACCÈS CONTEMPORAIN À LA CONNAISSANCE

Le concept de learning center s'inspire des expériences menées notamment aux États-Unis, en Angleterre, aux Pays-Bas et en Suisse. Ces pays ont développé une approche novatrice de l'enseignement supérieur, qui s'appuie sur une nouvelle génération de bibliothèques publiques ou universitaires intégrant une forte dimension numérique et pluri-média.

Dépassant les modèles classiques de la transmission des savoirs par des centres de ressources documentaires, les learning centers sont **des lieux de rencontre autour des savoirs**, appuyés sur une bibliothèque « hybride » qui mêle papier et numérique. L'infrastructure, les services et les compétences rassemblées permettent d'**optimiser l'accès à la connaissance, y compris à distance**. En plus des étudiants et de la communauté scientifique, les learning centers visent les entreprises et les citoyens.

La fonction documentaire s'intègre à un **environnement pédagogique** composé de dispositifs d'**accueil et d'accompagnement des différents publics**, où la notion de convivialité – qui passe par la création de véritables lieux de vie – est essentielle.

L'intérêt du modèle de Learning center réside principalement dans **une vision plus globale et plus intégrée de l'acquisition et de la diffusion des connaissances** (enseignement, documentation, recherche) face au modèle traditionnel séparant d'une part approche pédagogique, d'autre part fourniture d'informations et de documents par une bibliothèque. Cette vision réduit les cloisonnements entre la fonction documentaire, la fourniture de technologies, l'auto-formation.



D'après Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche ; Suzanne Jougelet, inspectrice générale des bibliothèques, rapport de décembre 2009.

UN ÉQUIPEMENT INSÉRÉ DANS LES RÉSEAUX

Dans le cadre du Contrat de projet État-Région 2007-2013, la Région Nord-Pas-de-Calais participe à la mise en place de **quatre learning centers thématiques : les faits religieux à l'Abbaye de Vaucelles, l'innovation à l'université de Lille 1, l'archéologie-égyptologie à l'université de Lille 3 et la ville durable à Dunkerque**. Ce réseau est prolongé par le **portail numérique des learning centers** (learningcenters.nordpasdecalais.fr) : vitrine des Learning Centers physiques, le Learning Center virtuel proposera un accès à l'information, à la documentation, aux espaces de travail collaboratifs. Le développement de cet outil est porté par l'université numérique en région (U.N.R.) Nord-Pas-de-Calais.

Concernant la production et la confrontation des savoirs, **le Learning center de Dunkerque sera en relation étroite avec des partenaires académiques**. L'Université du littoral Côte d'Opale (ULCO) et les universités régionales seront associées à l'orientation de l'équipement pour les

missions de formation, de recherche et de médiation. Le comité recherche-transfert fera appel à des scientifiques et universitaires de renom au niveau international. Les écoles d'architecture, les équipements spécialisés, les structures associatives ou publiques de développement durable urbain seront également sollicitées.

Le Learning center s'efforcera de nouer des relations en France et en Europe, par exemple via l'Association des communautés urbaines de France (ACUF), la Convention des maires, l'International council for local environmental initiatives (ICLEI), etc. Il s'appuiera également sur ses partenaires au sein de la Halle aux sucres : l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR), le Centre de la mémoire urbaine et des archives d'agglomération et l'Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET).



UNE AMBITION DOCUMENTAIRE, PÉDAGOGIQUE ET CULTURELLE

Le Learning Center de la Halle aux sucres mettra à disposition d'un large public les outils de compréhension de la ville durable, afin de faciliter l'appropriation des grands enjeux du développement urbain, qu'ils soient d'ordre social, économique, environnemental... Pour ce faire, il proposera des approches accessibles au grand public, tout en apportant des réponses aux attentes des visiteurs plus initiés.

Pour les fonctions destinées au grand public, telle l'exposition, il s'agira de traduire les problématiques complexes dans un langage simple et explicite, suscitant l'intérêt des uns, le questionnement et l'étonnement des autres, le tout donnant envie d'aller plus loin dans la collecte des savoirs. Le Learning Center mettra en relation l'ensemble de ses ressources et services afin de proposer, autour de la ville durable, des modes d'accès au savoir dynamiques et innovants dans la poursuite d'un triple objectif : documentaire, pédagogique et culturel.

Le Learning Center ville durable mettra en place une politique d'animation et d'action culturelles (expositions, conférences, débat) favorisant le dialogue et l'interactivité avec le grand public. Les espaces de convivialité (caféteria, forum, auditorium) seront mobilisés pour multiplier les échanges, les rencontres, le partage d'idées. Un partenariat avec les structures concernées par le domaine de la ville permettra d'enrichir l'offre, notamment via des expositions temporaires, des projections, des journées d'étude...

Le Learning Center ville durable se base ainsi sur l'alliance d'une offre innovante, d'un principe d'échange et de partage avec les publics, d'un objectif de qualité du discours et d'une actualisation régulière de ses ressources et outils de médiation. Il sera accompagné par des responsables de structures de formation, afin de pouvoir accueillir les formations initiales, supérieures, continues et par voie d'apprentissage. Les travaux universitaires seront encouragés par le biais d'un comité recherche-transfert, constitué de scientifiques et d'universitaires de renom.

ÉVEILLER ET ENTREtenir LE DÉSIR D'APPRENDRE

Le projet de Learning Center Ville Durable s'organise autour de la qualité et de la diversité des services, le tout garantissant un grand confort d'usage. Il s'agit de créer un lieu éducatif et culturel qui soit également un lieu de vie, d'échanges et de convivialité, afin d'éveiller et d'entretenir le désir d'apprendre. Cet objectif se concrétise par l'organisation des différents espaces :

- **Accueil et accompagnement** – Le Learning center se prête à de multiples usages, et met à la disposition des visiteurs une grande diversité d'outils : espaces de travail, espaces de convivialité et de pause, salle pédagogique, salle d'animation pour les groupes, espace actualité, forum, auditorium, salle de visio-conférence, belvédère...
- **Exposition de référence** – Le parcours organisé autour de la ville durable s'appuiera d'une part sur le territoire dunkerquois, d'autre part sur des exemples régionaux, nationaux et internationaux. Sur un mode ludique et participatif, il offrira les clés de compréhension des nouveaux enjeux urbains. L'exposition de référence s'appuiera sur une scénographie multimédia qui permettra une actualisation régulière : elle sera alimentée par les dispositifs numériques et un travail de veille documentaire sur le thème de la ville durable.
- **Le grand chantier** – Cet espace ludique connecté à l'exposition permettra au jeune public de s'approprier, via un jeu géant, les différentes notions qui sont exprimées par la ville. Cela prendra la forme d'ateliers encadré, notamment destinés au public scolaire.
- **Exposition temporaire** – Afin d'approfondir certains thèmes, de poser un regard décalé ou de mettre en relief les innovations en terme d'urbanisme et de développement durable, le Learning Center dispose d'un espace d'exposition temporaire. Les contributions pourront provenir de partenaires institutionnels, d'associations, d'artistes...
- **Centre de ressources multimédia** – Accessible sur place et à distance, il s'appuiera sur la mise en réseaux des lieux et sources de documentation thématiques. Il proposera les outils numériques adaptés aux pratiques documentaires, ainsi qu'un fonds de référence interdisciplinaire multimédia. Il valorisera et favorisera les productions multimédia (vidéos, écrits, images...) des contributeurs et publics du Learning Center.

Des niveaux de lecture adaptés à différents publics (enfants, professionnels, initiés, chercheurs, curieux...) seront présents dans les différents espaces de vie, incitant ainsi au butinage où à la lecture approfondie.



ORGANISER LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS

« Les villes doivent développer des partenariats et élaborer des stratégies coordonnées au niveau des agglomérations ainsi qu'avec les acteurs socioéconomiques et les chercheurs (renforçant la collaboration entre les acteurs opérationnels et les chercheurs).

Il s'agit de repenser les modèles de décision très hiérarchisés et sectorisés hérités de Colbert... Les pays nordiques ou encore l'Allemagne ont une pratique ancienne de la co-décision et de la co-gestion, base de la nouvelle gouvernance urbaine indispensable pour une transformation durable du territoire et du modèle de consommation. [...]

La ville durable ne se construira pas sans une coopération entre les acteurs, une meilleure concertation entre les parties prenantes. Des stratégies coopératives, des synergies doivent être recherchées entre les acteurs publics et privés ; la chaîne des acteurs doit être plus efficace et permettre à ceux-ci de travailler ensemble dans une vision partagée et cohérente de l'avenir du territoire. » (Des objectifs pour rendre une ville durable, Catherine Charlot-Valdieu et Philippe Outrequin, juillet 2009)

La Halle aux sucres s'inscrit pleinement dans cette logique, en rassemblant en un lieu unique des entités qui ont toutes un champ d'expertise sur la ville : agence d'urbanisme, organisme de formation, Centre de la mémoire urbaine, services communautaires, learning center ville durable. Il ne s'agit pas ici de juxtaposer des fonctions cloisonnées, mais de créer les conditions pour mettre en place une approche transversale du développement urbain, considéré dans toutes ses dimensions. L'ambition est donc de permettre à tous les occupants de la Halle aux sucres de s'enrichir du regard et des pratiques de ses voisins, de tisser des synergies pour répondre aux défis de la ville durable.

UN PÔLE DE PRODUCTION DU SAVOIR, DU SAVOIR-FAIRE ET DU FAIRE-SAVOIR

En réunissant à la fois des services opérationnels, d'étude, de conservation et de transmission des savoirs liés au développement urbain, la Halle aux sucres se positionne comme un centre d'expertise de la ville durable. Environ 170 personnes travailleront à plein temps sur les lieux, auxquels il faut ajouter les stagiaires suivant une formation à l'INSET (100 à 150 personnes chaque jour) et le public visitant le Learning Center. Avec ses nombreux espaces conviviaux et techniques, la Halle aux sucres propose des équipements attractifs pour animer les lieux, permettant le brassage et la rencontre entre les publics.

La Halle aux sucres sera donc un pôle de production du savoir, au travers des activités du Centre de la mémoire et de l'AGUR, du savoir-faire avec les services de la Communauté urbaine de Dunkerque et l'INSET, et du faire-savoir avec le Learning Center et la mission de formation de l'INSET. En fonction de l'actualité, les contributions des différents organismes pourront enrichir le fonctionnement et les contenus du Learning Center : appels à projets, appels à contribution, programmation événementielle, actions culturelles et éducatives, publications et productions, veille documentaire, actions de médiation...

UNE APPROCHE TRANSVERSALE DE LA VILLE



AGUR
L'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) est une association loi 1901 entre les partenaires publics du territoire Flandre-Dunkerque. C'est une agence d'études, de conseil, d'animation qui regroupe différentes compétences organisées autour de 4 pôles : observation et prospective, planification stratégique, projet urbain, rayonnement et attractivité du territoire. Composée de 35 personnes aux métiers et savoir-faire diversifiés, elle apporte son expertise et intervient dans l'aménagement des territoires de la région Flandre-Dunkerque, du littoral de la Côte d'Opale et de la Flandre transfrontalière.



CENTRE DE LA MÉMOIRE URBAINE, ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Permettant un regard rétrospectif sur quatre siècles d'aménagement du territoire, le Centre de la mémoire urbaine regroupe les archives de certaines communes de l'agglomération, dont celles de la ville de Dunkerque. Dans ces 2 900 m², la conservation du patrimoine écrit sera assurée selon les standards internationaux ; les nouvelles capacités permettront d'accueillir les trente prochaines années de production. Le Centre de la mémoire de la Halle aux sucres proposera une salle de lecture de 156 m², ainsi qu'un atelier pédagogique de 53 m².



INSTITUT NATIONAL SPÉCIALISÉ D'ÉTUDES TERRITORIALES
L'Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET) de Dunkerque est un établissement de formation professionnelle à destination des cadres de la fonction publique territoriale. Structure nationale du CNFPT, l'INSET de Dunkerque est pôle national de compétence en urbanisme et aménagement durable, transports-mobilités et développement des territoires ; à ce titre, il exerce une mission prospective sur l'évolution des métiers et politiques publiques de l'aménagement et du développement durable des territoires, concevant et diffusant des formations au niveau national. De plus, l'Institut assure la formation des cadres des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, ainsi que de la grande couronne parisienne.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

La Communauté urbaine de Dunkerque implantera au sein de la Halle aux sucres des services communautaires travaillant sur les problématiques d'aménagement du territoire.

DE L'ENTREPÔT RÉEL DES SUCRES À LA HALLE AUX SUCRES

À la fin du XIX^e siècle, le port de Dunkerque, troisième de France, est en pleine expansion. La nécessité de stocker des marchandises oblige la Chambre de commerce à construire un « entrepôt réel des sucres indigènes » sur le môle 1. Autorisé

par décret du 26 octobre 1895 et approuvé par décision ministérielle du 3 avril 1897, le bâtiment conçu par Jules Denfer, suivi par l'architecte Paul Friesé et réalisé par l'entrepreneur dunkerquois Emile Dubuisson est bâti à partir d'août 1897, mis en exploitation en novembre 1898 et terminé en janvier 1899.

Une surface d'environ 18 000 m² sur quatre niveaux permet le stockage de 230 000 sacs de 100 kilos. Un deuxième entrepôt identique, mis en service en mars 1902, ne survivra pas au second conflit mondial alors que le premier, endommagé par les bombardements, est remis en état avec une perte de 5 000 m² dans sa partie nord. Après les sucres, la halle recevra des marchandises diverses, du café, abritera le siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque... Avec l'évolution des trafics portuaires, il est peu à peu délaissé, désaffecté en partie au début des années 1990 et accueillera quelques entreprises. La réhabilitation de cette « Halle aux sucres » est en cours depuis 2011, selon les plans de l'architecte Pierre-Louis Faloci ; elle devrait s'achever en 2014.

Source : Centre de la mémoire urbaine.

LE PROJET ARCHITECTURAL

La Halle aux sucres est un témoin de la première révolution industrielle, une époque où des bâtiments nouveaux, grands moulins, usines, hangars, d'une échelle nouvelle, ont vu le jour. Tous ces nouveaux programmes ont bouleversé la monumentalité traditionnelle. Jusqu'alors, la taille était proportionnée à l'importance sociale : l'église était grande, le château était grand. Les architectes ont bien essayé, par le recours aux ornements historiques, de conférer à ces bâtiments d'usage une monumentalité en relation à leur taille inhabituelle. C'est ainsi que les grands moulins se sont trouvés grimés en manoir, les châteaux d'eau en beffroi, les silos à grain en fortin, etc.

L'échelle de cette halle est à la fois son atout et son handicap. Telle qu'elle est, la halle est un géant solitaire, introverti, un plateau dans l'espace immense du port. Notre intervention consiste à ouvrir ce relief à la ville, pour en faire l'observatoire du changement urbain. Le parti architectural consiste à proposer un dispositif unificateur qui décline une triple stratégie d'intervention :

- Ménager et renforcer la poésie propre de la halle et sa monumentalité ;
- Offrir une première impulsion à la requalification urbaine et paysagère de cette tranche de quartier portuaire ;
- Répondre aux exigences fonctionnelles et environnementales d'un équipement du XXI^e siècle.

Source : Pierre-Louis FALOCI Architecte, février 2011

UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE

Entrepôt des sucres 1930



Halle aux sucres 2010



Intérieur



Vue actuelle



Vue finale



Maquette nouveau projet



Projet en cours



UNE RÉALISATION DANS LE CADRE DU PROJET CŒUR D'AGGLOMÉRATION

À la fin des années 1980, la ville de Dunkerque a sollicité les urbanistes Richard Rogers et Mike Davies pour reconquérir des espaces portuaires devenus friches industrielles. Le masterplan réalisé alors a permis de mettre en œuvre le projet Neptune, qui a conduit notamment aux importantes réalisations du Grand Large, sur le site des anciens Ateliers et Chantiers de France. Aujourd'hui, la réflexion se prolonge sous la direction de Joan Busquets, maître d'œuvre de la transformation de Barcelone. Le projet Cœur d'agglomération vise ainsi à densifier le centre-ville, notamment en utilisant les espaces portuaires proches.

C'est ainsi que le projet Halle aux sucres a pris corps sur le Môle 1, vaste espace de 8 hectares idéalement situé à une entrée du centre-ville. À l'interface de la ville et du port, à proximité immédiate de la Chaussée des Darses, de la gare TGV et de l'université, ce môle est au centre d'enjeux urbains, touristiques et culturels. Il est voué à participer à l'animation du cœur d'agglomération avec, à terme, une mixité fonctionnelle (habitats, équipements et services de proximité, entreprises).

Signe de son inclusion urbaine en cours, hormis les travaux de réhabilitation de la Halle aux sucres commencés fin 2011, le Môle 1 a reçu un parking relais (P+R) qui permet de se garer gratuitement et de se rendre au centre-ville grâce à une navette gratuite. En 2015, il devrait accueillir 170 anneaux de plaisance.

PLANNING :

- **OCTOBRE 2011** : démarrage des travaux
- **1^{ER} SEMESTRE 2014** : achèvement des travaux
- **ÉTÉ 2014** : emménagement des services
- **OCTOBRE 2014** : ouverture de l'équipement

UN BÂTIMENT « HAUTES PERFORMANCES »

Conçue et réalisée selon une démarche HQE (haute qualité environnementale), la Halle aux sucres se veut être un exemple concret de bâtiment réalisé dans le respect des préceptes de la ville durable. Les larges surfaces vitrées permettent d'illuminer au maximum les espaces par la lumière naturelle, permettant de réduire les besoins d'éclairage. La conception a également pris en compte le confort hygrométrique, l'isolation acoustique et la qualité de l'air.

Les toits et murs ont été isolés, tandis la construction de quatre niveaux dans un bâtiment qui en comptait trois a permis de disposer de volumes compacts, garants d'une meilleure efficacité énergétique. Deux pompes à chaleur sur boucle d'eau de mer assureront la totalité des besoins en chauffage et en rafraîchissement. La ventilation est réalisée par des centrales de traitement d'air double flux, permettant de diminuer les pertes en énergie.



UN LIEU AUX NOMBREUSES FONCTIONNALITÉS



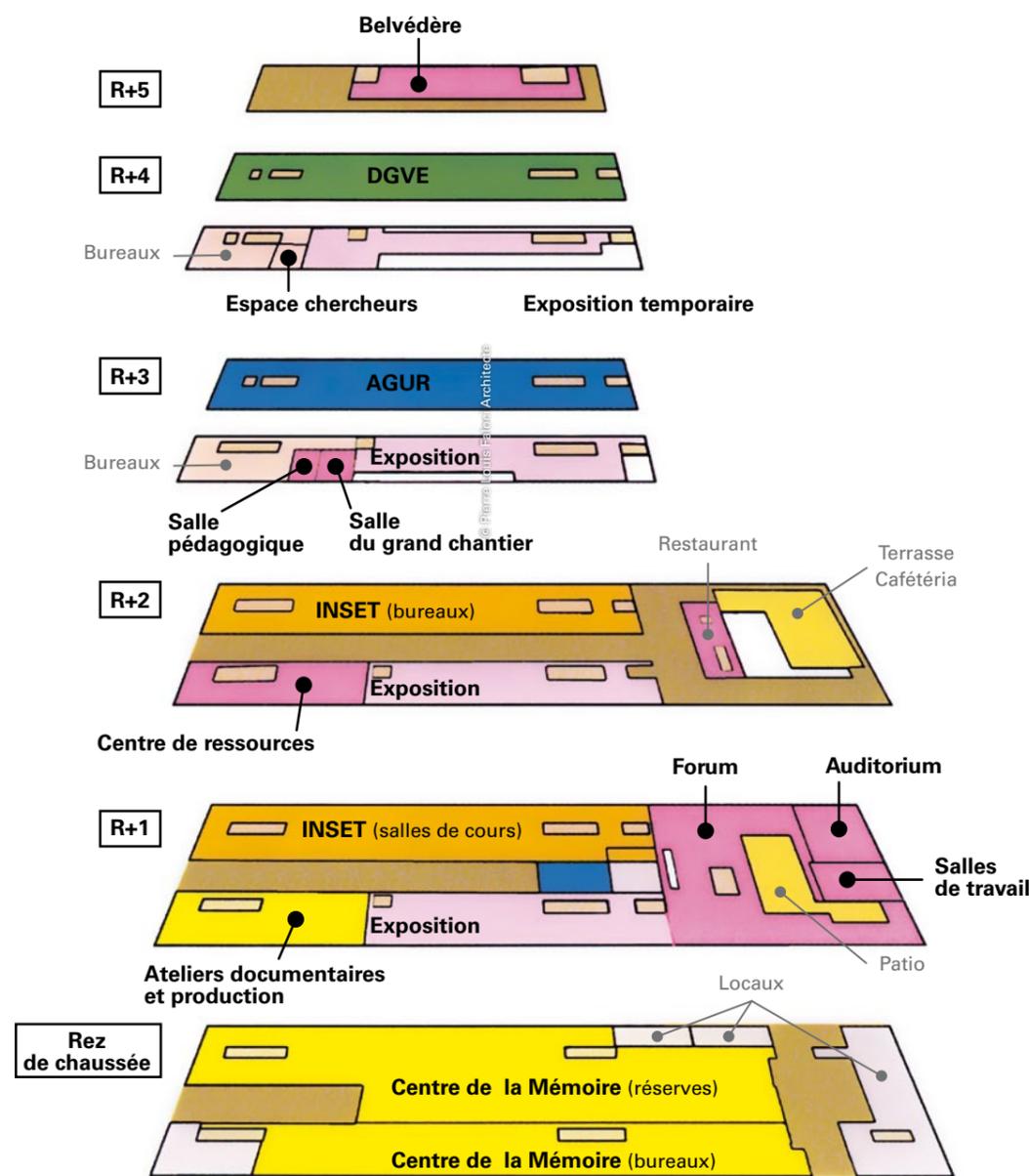
LEARNING CENTER

ACCUEILLIR & ACCOMPAGNER

- **Forum** (720 m²)
Services numériques aux usagers, consultation actualité et presse, librairie, boutique, vestiaires, espaces de détente (patio, restaurant, cafétéria). Espace documentaire de travail (134 m²).
- **Auditorium** (182 m², 160 places)
Outils numériques (projection, visioconférence)
- **Salles de travail en groupe** (3 salles modulables sur 110 m²).
Adultes, professionnels, étudiants.
Outils numériques (projection, visioconférence).
- **Belvédère** (140 m², modulable)
Réunions, travail, événements.
Outils numériques (accès aux contenus, projection, sonorisation).

EXPLIQUER

- **Expositions** (1230 m² sur quatre niveaux)
Visites libres individuelles, visites guidées, visites pour groupe ; médiation et accompagnement vers les contenus.
Exposition de référence interactive et évolutive (980 m², trois niveaux)
Exposition temporaire, contributions externes ou internes (250 m²)
Espaces de documentation thématique, consultation et recherche (20m², un par niveau)
- **Salle pédagogique** (70 m², modulable)
Activités éducatives, culturelles, formations encadrées.
Outils numériques (accès aux contenus, classe numérique, projection).
Fonds documentaire multimédia, mallettes pédagogiques.
- **Ateliers documentaires et production** (48 m², 20 places)
Activités autonomes ou encadrées ; accompagnement de projet, médiation/formation.
Outils numériques de production (P.A.O., géomatique, D.A.O...)
- **Salle du grand chantier** (70 m², modulable)
Jeu de manipulation pour les enfants, initiation et formation du jeune public.
Accueil des familles, des groupes.
Fonds documentaire multimédia grand public « je construis la ville »
- **Centre de ressources** (257 m², 34 places sur table, fauteuils)
Orientation, conseil et médiation vers les ressources multimédia.
Accès aux ressources spécialisées (presse et dossiers, contenus documentaires, veille), prêt de documents, de liseuses ; services numériques aux usagers.
Espaces de travail et de recherche.
- **Espace chercheurs** (43 m², modulable)
Espaces de travail dédié à la recherche.
Outils numériques (ordinateurs, tableau blanc interactif, accès bases de données, services Inist/C.N.R.S.)
Documentation spécifique.



CENTRE DE LA MÉMOIRE

- **Salle de lecture** (156 m²)
Accès aux fonds des Archives d'agglomération.
Fonds documentaire spécifique.
Outils numériques.
- **Espace pédagogique** (53 m²)
Initiation et formation du jeune public.
Accueil des groupes, médiation.
Fonds documentaire spécifique.

SERVICES NUMÉRIQUES

- Accès WiFi sur l'ensemble du Learning Center, y compris terrasse et patio
- Postes informatiques dans le forum
- Postes informatiques dans le centre de ressources
- Possibilité de se connecter avec son ordinateur personnel
- Ordinateur poly-handicap (centre de ressources)
- Tablettes en prêt pour usage dans les locaux (forum, centre de ressources, exposition)
- Liseuses en prêt dans les locaux et à domicile (contenu préchargé)
- Tableaux blancs interactifs (salles de travail, salles pédagogiques)
- Visio-conférence (auditorium, salles de travail, belvédère)
- Classe mobile d'ordinateurs portables (salles pédagogiques)
- 2 postes informatiques P.A.O./D.A.O. et S.I.G.
- Matériel de production (comescope, appareils photos et enregistreurs numériques, console-lecteur multi-format, enregistrement des événements dans l'auditorium)
- Bornes multimédia tactiles pour les focus documentaires et d'actualité (forum, centre de ressources).





La maîtrise d'oeuvre de la Halle aux sucres est assurée par Pierre-Louis Faloci Architecte.
La maîtrise d'ouvrage est assurée par :

La Communauté urbaine de Dunkerque



Le projet est financé avec le concours :

• de la Région Nord-Pas de Calais



• du Département du Nord (F.D.A.N.)



• de l'Europe (FEDER)



La Halle aux sucres est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Nord - Pas-de-Calais avec le Fonds européen de développement régional

Contact : Halle aux sucres - Pertuis de la Marine - BP 85530 - 59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Chef de projet : Philippe Defurnes - Tél. : 03 28 62 71 90 - Mail : halleauxsucres@tud.fr